



Lettre ouverte à Mme D'Hervé

Mercredi 7 et jeudi 8 janvier, la région PACA était sous 20 à 30 cm de neige. Les routes et autoroutes étaient enneigées, nombre d'entre elles étaient fermées et il n'y avait quasiment pas de transports en commun : pas de cars, très peu de trains, le métro de Marseille à moitié fermé, ni bus ni tramways.

Dans ces conditions, nous avons été nombreux à ne pas pouvoir nous présenter sur notre lieu de travail.

Cette situation a amené le Préfet et le Sénateur-Maire de Marseille à nous demander de rester à notre domicile. Aussi, les crèches, écoles, collèges, lycées et universités sont restés fermés. Les médias divers et variés ont abondamment communiqué sur ce sujet.

Ces éléments nous paraissant suffisants en eux-mêmes, il nous semble inutile que nos D/ALEs nous réclament un justificatif de notre absence en faisant preuve d'un zèle déplacé.

Aussi, nous vous demandons d'accorder sans justificatif des jours de congé exceptionnel aux agents ne s'étant pas présentés sur leur lieu de travail ces jours-là et d'en informer votre hiérarchie.

Nous invitons tous les agents rencontrant des difficultés à nous contacter.